

Règlement général opérations bancaires sur Internet

Changements

Aperçu de l'adaptation du Règlement des opérations bancaires sur Internet

Belfius Banque & Assurances adapte le Règlement des opérations bancaires sur Internet, également d'application aux apps de Belfius.

La nouvelle version de ce règlement est d'application à partir du 19 novembre 2017.

La raison? La nouvelle directive européenne MiFID II qui entrera en vigueur en 2018 dans le but d'accroître l'efficacité et la transparence des marchés financiers européens et d'ainsi encore mieux vous protéger en tant qu'investisseur.

Sauf si, avant cette date, vous renoncez expressément aux services sur lesquels portent ces modifications, nous partons du principe que vous acceptez ces adaptations.

I. Suppression des mentions dans le chapitre 2 concernant les investissements chez Belfius

Celles-ci sont reprises dans le Règlement général des Opérations.

II. Suppression de la mention de Belfius Travel (IV)

L'app Belfius Travel n'existe plus. Les principales fonctions ont été ajoutée à l'app Belfius Mobile.

Vous trouverez la version adaptée de ce règlement sur belfius.be/reglements.